

OH

JANV
2021

numéro 224

LE MAGAZINE D'OLIVET



| SAISON CULTURELLE |

L'Alliage, on y croit !

OH ! L'ACTU	DES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI	P. 06
LE POINT SUR L'ÉCOLE DU POUTYL	P. 07	
DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES ACCUEILS DE LOISIRS	P.08	

Nous ne sommes pas fâchés que 2020 soit derrière nous. Tant de choses nous ont été imposées, et certaines durent encore, pour faire marquer le pas à l'épidémie. Des privations de liberté, des privations d'exercer, des privations de nous rencontrer. Ne nous leurrons pas, nous aurons probablement des soubresauts de cet ordre pendant encore quelques temps. Mais il y a matière à regarder ensemble vers l'avant. Des sujets redonnent de l'espoir.

Il y a la promesse d'un vaccin. Les dernières annonces semblent indiquer qu'il est imminent en France et que les campagnes de vaccination seront progressives, étagées en fonction des publics prioritaires. Les contours des modalités restent floues à ce stade mais nous serons facilitateurs dans la chaîne vaccinale si nous sommes sollicités. 2021, sans savoir exactement quand, devrait ainsi sonner le retour à une vie quasi normale.

Alors misons sur l'optimisme. Et préparons la suite ! Nous avons entendu et comprenons votre lassitude de ces rendez-vous manqués, du manque de culture, de sport et de lien social. Dès que nous y serons autorisés, nous rouvrirons nos équipements pour que vous puissiez reprendre vos activités d'avant. Sachez que les équipes en mairie sont pleinement mobilisées et je les en remercie car croyez-moi, il est rude de faire et défaire, de se réinventer sans cesse. Place au divertissement très prochainement. Nous voulons y croire avec la seconde partie de la première saison de l'Alliage, que vous pouvez retrouver dans le magazine. Il y aura de très beaux et bons moments à passer. Et puis, sachez que la saison prochaine est déjà sur les rails, qu'un nouvel événement estival de plein air est en gestation, que les incontournables de la ville qui nous rassemblent sont bien notés à l'agenda 2021... Il y a bien matière à espérer une reprise.

En attendant, parce que certains peinent plus que d'autres, je vous invite à soutenir nos restaurateurs qui, sans pouvoir vous recevoir, proposent néanmoins des formules repas à emporter, à continuer de consommer chez nos commerçants de proximité, à avoir de la bienveillance dans vos relations.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser ses vœux les plus chaleureux. Nous avons hâte de vous retrouver.



“ Nous avons hâte de vous retrouver.”

Matthieu Schlesinger, Maire d'Olivet

édito

Directeur de la publication : Matthieu Schlesinger - Maire d'Olivet • Rédaction et coordination : Sophie Cazin, directrice de la communication avec la collaboration de Émilie Bergevin, Aurélie Payet, Noémie Roux, Julia Thor • Crédit photos : Carmen - Cie François Mauduit Mairie Olivet, Adobe Stock • Conception "OH Olivet" : Force Motrice • Impression : Prévost Offset • Dépôt légal : janvier 2021 • Mairie d'Olivet - 283 rue du Général de Gaulle CS20129 - 45161 Olivet cedex, 02 38 69 83 00 - communication@olivet.fr • Imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement)

 **Olivet**
Proche de vous

Lumière sur...



Un chef en cuisine !

Sous l'œil d'une caméra, en plein confinement, le chef doublement étoilé Christophe Hay et désigné "cuisinier de l'année" par le Gault & Millau, s'est installé dans une cuisine olivétaine pour préparer une recette de saison. Sa "volaille en deux cuissons et ses légumes racines" est à reproduire en suivant la vidéo disponible sur olivet.fr. Une bonne raison pour aller faire son marché et acheter des produits locaux !



01 DÉC

Noël pour tous !

Le CCAS de la ville s'est encore une fois montré généreux avec les familles olivetaines les plus fragiles. Du 1^{er} au 23 décembre, des "cartes cadeaux" à utiliser chez les commerçants d'Olivet, partenaires de l'opération, ont été offertes. Une attention appréciée pendant la période des fêtes.



03 DÉC

Prévention vélo

La Police municipale est allée au devant des jeunes cyclistes dans le secteur des collèges de la Providence et de Charles Rivière. Être bien vu, bien éclairé et rouler en sécurité est primordial à l'amorce de l'hiver. Ces consignes ont été rappelées comme l'obligation du port du casque pour les moins de 12 ans ou encore la nécessité d'un éclairage avant et arrière sur les vélos. Ces mesures de prévention seront répétées.



NOVEMBRE > DÉCEMBRE



11 DÉC

Opération cabas gourmands

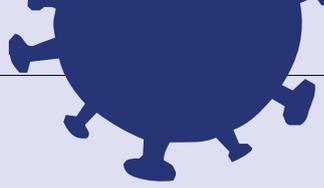
125 cabas gourmands ont été mis en jeu par la ville. Pour avoir une chance d'en remporter un, il suffisait de gratter un ticket offert par les commerçants présents du marché! Les gagnants sont repartis avec des gourmandises locales, des cosmétiques éco-responsables et le nouveau calendrier 2021 offert par la mairie.

21 DÉC

Lettres au Père Noël

Tradition oblige, les petits Olivétains ont pu cette année encore déposer leur courrier pour le Père Noël, place Louis Sallé. Tous ont reçu une réponse de l'homme en rouge. Une lettre précieuse arrivée tout droit du Pôle Nord.





La crise COVID-19 toujours d'actualité en ce début d'année 2021

Dans son allocution du 10 décembre 2020, le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé la mise en place d'un couvre-feu. Il devrait se maintenir jusqu'au 20 janvier prochain. Le point sur la situation à Olivet.

INFOS GÉNÉRALES

- Un couvre-feu de 20h à 6h est en vigueur sur l'ensemble du territoire. Les sorties et déplacements sans attestation dérogatoire sont donc interdits sur ce créneau horaire sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3 750 € en cas de récidive. L'attestation est disponible sur olivet.fr. Elle n'est à utiliser que pour des cas très particuliers (motifs professionnels, santé, motif familiaux impérieux, promenade de son animal de compagnie dans un rayon d'un kilomètre de son domicile).
- Les établissements autorisés à ouvrir ne peuvent plus accueillir de public après 20h.
- Le port du masque est toujours obligatoire par arrêté préfectoral pour toute personne âgée de plus de 11 ans, dans l'espace public ou dans un lieu ouvert au public, sur l'ensemble du territoire des 22 communes de la métropole d'Orléans jusqu'au 16 janvier 2021 à minima. Les cyclistes et les joggeurs sont exemptés du port du masque.
- Depuis le 15 décembre, les déplacements inter-régions sont autorisés.
- Les salles associatives sont à ce stade toujours fermées.
- Les visites en EHPAD sont autorisées dans le strict respect des mesures barrières.
- Les offices dans les lieux de culte sont autorisés. Les fidèles doivent respecter une règle d'un siège sur trois et d'une rangée sur deux pour y assister.

SPORT

- Les activités sportives sont de nouveau autorisées dans les gymnases depuis le 15 décembre pour les activités extrascolaires. Les activités sportives en milieu clos pour les adultes n'entrent pas dans le dispositif de réouverture. Il n'est pas prévu une réouverture des salles de sport avant le 20 janvier.
- La piscine l'inoX rouvrira le 4 janvier mais uniquement pour les scolaires et les jeunes de moins de 18 ans pour la pratique de la natation en club.
- Le sport en extérieur en activités libres est autorisé pour tous dans la limite de 6 personnes. Cette limite ne concerne pas les activités sportives encadrées en extérieur (en club) sous réserve qu'elles soient sans contact.

CULTURE

- Les cinémas, théâtres, salles de spectacles, musées restent fermés jusqu'au 7 janvier. L'Alliage est concerné.
- La bibliothèque est ouverte pour le retrait d'ouvrages (et CD) en rayon. Les consultations sur place ne sont pas autorisées. Le système de Drive est toujours opérationnel pour réserver ses ouvrages sur le site de la bibliothèque. Les retraits s'effectuent aux jours et horaires d'ouverture. Les retours s'effectuent uniquement dans la boîte retour (à l'arrière du bâtiment).



À compter du 20 janvier 2021

Si le nombre de contaminations descend en-dessous de 5 000 cas par jour :

- les salles de sport et les restaurants pourraient rouvrir ;
- le couvre-feu serait décalé ;
- les lycées seraient pleinement rouverts avec la totalité des élèves présents durant les cours ; quinze jours plus tard, les universités pourraient reprendre les cours avec, là aussi, la présence physique de tous les élèves.

- Le conservatoire devrait rouvrir à la rentrée de janvier. S'il n'y était pas autorisé, les cours en visioconférence seraient maintenus.

COMMERCES

- Les commerces ont été autorisés à rouvrir à l'exception des bars et restaurants qui devront attendre le 20 janvier, si les conditions sanitaires le permettent.
- En attendant, de nombreux restaurants olivetains proposent des menus et plats à emporter. Notre soutien est essentiel. Une plateforme est en ligne sur olivet.fr précisant, pour les restaurants référencés, leurs offres.



Les informations fournies sont celles connues à la date de départ sous presse le 15 décembre 2020. Ces éléments sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire et des annonces gouvernementales. Consultez régulièrement olivet.fr et la page Facebook de la mairie, pour une actualité complète et à jour.

| BIBLIOTHÈQUE |

La 5^e édition de la Nuit de la lecture en digital

Le temps d'une soirée, la bibliothèque accueillera en ligne tous ceux qui souhaitent partager le plaisir de lire, dans le noir et même en pyjama ! Les bibliothécaires partageront au fil de la soirée des lectures sur le thème "Que font les bibliothécaires la nuit ?". Des animations ludiques et conviviales sont au programme.

En direct, le samedi 23 janvier dès 19h sur la page Facebook de la bibliothèque :
 **bibliothequeOlivet**

| SENIORS |

Une alternative aux repas festifs



En raison de la crise sanitaire, les traditionnels déjeuners festifs des seniors offerts par le CCAS ne pourront pas se tenir. Pour cette même raison, la municipalité a décidé de leur faire plaisir autrement.

Chaque année, le CCAS d'Olivet (Centre communal d'action sociale) offre aux seniors un repas au restaurant d'application du lycée hôtelier de l'Orléanais. Un rendez-vous très attendu par nos aînés, qui ne pourra malheureusement pas se tenir en ce début d'année. La ville ne manquera pas toutefois de leur faire plaisir en leur portant une attention bien particulière. Dans les toutes prochaines semaines, les seniors seront informés d'une nouvelle alternative conviviale et solidaire. Une formule qui respectera le principe festif et gourmand qu'ils apprécient tant. Les modalités de cette dernière leur seront prochainement annoncées.

366 630 euros

C'est le montant annuel des coûts liés au ménage dans les structures scolaires et extrascolaires d'Olivet.

Les nouveaux protocoles sanitaires instaurés depuis la crise COVID ont placé de nouvelles exigences d'entretien. La ville d'Olivet a fait le choix de maintenir un niveau de désinfection renforcé, même lorsqu'un allègement était possible. La mise à disposition du gel antibactérien, le nettoyage régulier, la désinfection des locaux et du matériel ont engendré un surcoût de 30 115 €. Un dépassement assumé et nécessaire qui garantit le bon fonctionnement des services dédiés à l'enfance jeunesse.

| ÉCOLES |

Inscriptions scolaires 2021/2022

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2021 auront lieu du 11 janvier au 7 mars 2021. Les parents sont invités à procéder aux inscriptions en ligne depuis l'Espace Citoyen (accessible depuis olivet.fr). Sont concernés les enfants nés en 2018 qui entreront en maternelle en septembre 2021 et les enfants nouvellement arrivés à Olivet. Les enfants issus d'une fratrie doivent être inscrits au plus tôt afin d'assurer la scolarisation des frères et sœurs dans le même établissement.

**D'INFOS**sur olivet.fr - Rubrique "famille/enfance/inscriptions scolaires"

À partir du 1^{er} février 2021, la simplification des consignes de tri sera déployée sur l'ensemble de la métropole. 100% des emballages métalliques, briques alimentaires et papiers, même résiduels, seront à jeter en vrac dans le bac jaune (ou bleu !). Présentation du nouveau système de tri simplifié.

+ D'INFOS
Rendez-vous sur orleans-metropole.fr ou contactez qualitedechets@orleans-metropole.fr
© 02 38 56 90 00

Plus d'un million de tonnes d'emballages en plastique sont mis sur le marché chaque année et seules 250 000 sont recyclées. Une sacrée différence ! Afin d'augmenter le tri et ainsi diminuer notre impact environnemental, la Métropole d'Orléans annonce à partir du 1^{er} février l'extension des consignes de tri pour les habitants des 22 communes.

« *Beaucoup de personnes ont encore du mal à comprendre ce qui peut être recyclé. Tout n'est pas forcément jeté dans le bac adéquat. Il faut bien regarder les consignes de tri sur ces articles. Avec la simplification des consignes, il y aura moins de questions à se poser* » explique Denis Chaumette, conseiller municipal et membre de la commission métropolitaine transition écologique.

Concrètement, tous les emballages, qu'ils soient en plastique, en carton (dont les briques alimentaires), en métal et tous les papiers, seront à déposer dans le bac de tri sélectif. Ces déchets devront être jetés en

vrac, bien vidés et non lavés. Pour le plastique par exemple, il ne s'agira plus seulement de jeter les bouteilles et flacons mais bien tous les emballages en plastique y compris les barquettes, les pots de yaourt, de crème, les boîtes de viennoiserie, les blisters de charcuterie, les films souples en plastique (sachets de gruyère, de légumes surgelés...). À noter que cette simplification du tri concerne uniquement les emballages. Les objets en plastique hors d'usage, comme les jouets par exemple, seront à apporter en déchetterie. Pour le verre, le tri reste inchangé. Il continuera à être collecté dans les points d'apports volontaires installés un peu partout sur le territoire.

• • •

UN BAC DE TRI + GRAND

Pour recevoir un bac de tri sélectif plus grand, un formulaire dédié est disponible sur le site Internet d'Orléans Métropole rubrique « Déchets/Vos démarches ». Un bac plus adapté à vos besoins vous sera livré gratuitement.

I COLLECTE DE VÉGÉTAUX I

Réinscription à la collecte de végétaux

La Direction de la Gestion des Déchets a fait parvenir lors des dernières collectes de végétaux un coupon de réinscription à tous les usagers inscrits en 2020, afin que ceux-ci puissent demander à bénéficier à nouveau de ce service en 2021.

Les usagers concernés sont invités à renvoyer leur coupon par mail ou par courrier à la Direction Gestion des déchets.

Inscriptions :

- avant le 31 janvier 2021 : collecte à partir d'avril ;
- du 1^{er} février au 15 avril : collecte à partir de mai ;
- du 16 avril au 15 juin : collecte à partir de juillet.

+ Direction Gestion des déchets,
33, rue Hatton, Orléans
qualitedechets@orleans-metropole.fr

I DÉCHETS I

Le tri plus facile !

2 zones concernées à Olivet

Les jours de collecte et les fréquences restent inchangés à Olivet, à l'exception de deux zones de la commune au nord du Loiret : la collecte hebdomadaire du jeudi en semaine impaire sera désormais effectuée le jeudi en semaine paire. Tous les Olivetains concernés par ces changements recevront un courrier explicatif fin janvier. Tous les foyers de la métropole recevront également les nouvelles consignes de tri à appliquer.

À PARTIR DU 1^{er} FÉVRIER 2021, 100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT !

100% des emballages en carton et des papiers

100% des emballages en plastique

100% des emballages en métal

©Orléans Métropole

ORLÉANS MÉTROPOLE

TOUTE L'INFO SUR triermondechets.orleans-metropole.fr

#OrléansMétropole

2024 : une école à la Vanoise PARTICIPEZ AU PROJET !



Une autre école se profile dans le sillage de l'école du Poutyl. À l'ouest, dans la future ZAC de la Vanoise, derrière le collège Charles Rivière, une école élémentaire s'ouvrira à la rentrée 2024. Elle viendra remplacer l'école de la Cerisaie du centre-ville afin de proposer aux nouvelles familles installées, et celles à venir, une offre scolaire de proximité. L'année 2021 sera consacrée au recueil des besoins et à l'élaboration du programme de cette nouvelle école. Dans ce contexte, la Mairie souhaite constituer un atelier participatif avec des parents d'élèves de la Cerisaie, des enseignants et des habitants. 3 à 4 réunions devraient être nécessaires pour imaginer le projet qui sera le marqueur de l'identité architecturale de la prochaine ZAC. D'autres suivront encore en phase chantier.

+ **D'INFOS**
candidatures à déposer
sur olivet.fr jusqu'au 25 janvier 2021.
Rens. : ecolelavanoise@olivet.fr ou
© 02 38 69 83 56



Toute l'actualité
de la ville d'Olivet est
à suivre sur la page
Facebook de la mairie.

Rendez-vous sur olivet.fr
et n'oubliez pas de cliquer sur
"J'aime" pour nous suivre.



| TRAVAUX |

En attendant...

Les palissades entourant le chantier et l'école où les élèves ont pris place vont progressivement s'habiller et se colorer à partir de ce mois de janvier. Une touche de gaieté bienvenue dans le secteur !

Le point sur l'école du Poutyl

Les travaux de réhabilitation démarrés à l'été entrent dans une nouvelle phase. La dalle des nouveaux bâtiments sera coulée ce mois-ci. Les élévations sont déjà en préparation dans le Gâtinais.

Derrière les palissades, l'école ne résonne plus du bruit des élèves. C'est une toute autre agitation qui l'a remplacé, celle des engins de chantier qui s'affairent. Le site est en pleine transformation depuis l'été dernier. Après les déconstructions des anciennes classes donnant sur la rue Paul Genain, du bâtiment des sanitaires, du préau et de la mise à nu du bâtiment historique qui abritait aussi des salles de classe, la place est nette pour rebâtir.

•••

UNE ÉCOLE EN PAILLE

Les prémices de la reconstruction ont démarré avant les vacances de fin d'année avec l'arrivée sur le chantier d'une

foreuse de pieux de fondation qui n'est pas passée inaperçue. Des carottages ont été effectués et 80 pieux au total ont été coulés. Ils supporteront le nouveau bâtiment qui viendra s'enrouler autour de l'école historique. On y trouvera notamment une partie des 10 classes, le restaurant scolaire, qui sera le premier des écoles de la commune en self-service, l'accueil périscolaire et une salle polyvalente.

Dans l'emprise du Clos du Bourg qui se dessine, la Municipalité a exprimé le souhait de construire une école exemplaire énergétiquement, et de profiter de la rénovation de l'ancien bâtiment pour en diminuer les consommations d'énergie. Les matériaux biosourcés vont ainsi être privilégiés. Et tout se prépare

localement, dans le Loiret. Les murs seront en ossature bois avec un isolant fait de paille provenant d'un agriculteur du département. Ces élévations sont préparées en atelier dans le Gâtinais. La pose est programmée au début du printemps. Le béton de chanvre sera lui employé sur la partie ancienne de l'école. L'esquisse de la nouvelle école va ainsi prendre forme rapidement. Toujours dans cet esprit exemplaire, deux cours "oasis", plus vertes, moins minérales qu'à l'habitude viendront agrémenter les récréations.

Les travaux vont ensuite se poursuivre jusqu'au printemps 2022. La cloche sonnera alors la rentrée des élèves et de leurs enseignants dans leur toute nouvelle école.



| ENFANCE |

L'organisation des accueils de loisirs évolue. Les périodes de vacances seront désormais aussi placées sous la responsabilité d'agents de la Mairie, comme pour les mercredis. Une organisation plus lisible pour les familles et une continuité pédagogique pour les enfants se met ainsi en place dès les prochaines vacances de février.

Les mêmes personnels, les mêmes visages : dès février 2021, la mairie d'Olivet fera intervenir ses agents dans les accueils de loisirs pour chaque jour d'ouverture. Plus de distinction entre les mercredis et les vacances. Un retour 100% en régie municipale mais qui n'entraîne pas pour autant de révolution dans le fonctionnement des accueils de loisirs. La différence sera en revanche davantage sensible dans la façon d'accompagner et de valoriser les enfants. Pour cela, des objectifs pédagogiques ont été identifiés à l'échelle du service Enfance Jeunesse de la mairie. « *Ils se déploieront aussi bien dans les accueils périscolaires des écoles, comme depuis le début de l'année, qu'au niveau des accueils de loisirs, avec cohérence*

et complémentarité » souligne Stéphane Bourdillault, adjoint au maire délégué à l'enfance et à la famille. Cela permettra aux enfants ainsi qu'aux animateurs de porter des projets sur le long terme : une méthode intéressante pour les apprentissages.

...

UN RETOUR SUR LES ACTIVITÉS

Les accueils de loisirs ont évolué au fil du temps. Ils sont bien plus qu'un simple mode de garde pour les familles. Ils sont devenus des lieux de sociabilisation où on apprend, au même titre qu'à l'école ou au sein de la famille, l'autonomie, le respect et la confiance en soi. Les programmes seront établis à la semaine pour les vacances, et non plus à la journée. Des activités et des sorties qui entrent dans

un processus d'apprentissage en lien avec le thème seront donc proposées pour chaque tranche d'âge.

Cette nouvelle organisation a aussi pour objectif d'améliorer la communication avec les familles. « *Les petits Olivetains ne ramènent pas toujours un objet confectionné, fruit de leur journée, et d'autres ne racontent pas ce qu'ils ont fait. Il nous faut trouver des solutions* » appuie Bérénice Miche, responsable du service Enfance Jeunesse. Plusieurs options sont à l'étude. Des reportages photos, des rencontres, des représentations qui mettraient en valeur les talents et les nouvelles compétences acquises des enfants pourraient voir le jour. Les familles auront également la possibilité de faire des propositions concernant les activités.

| ENVIRONNEMENT |



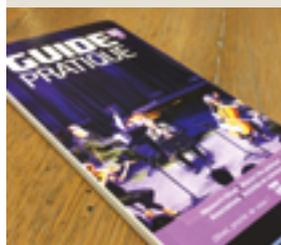
Récup' sapins

Janvier arrivé, le temps est venu de se séparer des arbres de Noël. Ils auront une seconde vie s'ils sont déposés au service des Espaces Verts de la ville. La mairie collecte les sapins naturels, jusqu'au samedi 9 janvier inclus, à la seule condition qu'ils ne soient pas floqués. Tous les sapins réceptionnés seront recyclés. D'abord broyés, ils sont ensuite compostés pour finir en copeaux de bois.

+ D'INFOS

Collecte du 4 au 9 janvier
au 425 rue Saint-Martin : du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 16h30 ; le samedi de 9h à 12h.

| CADRE DE VIE |



Guide pratique 2020-2021

11 500 guides de la ville ont été distribués dans les boîtes aux lettres début décembre. Ce guide utile et pratique recense toutes les informations à connaître. Les contacts des services publics, les adresses des professionnels de santé, des associations ou encore des commerces, tout y est ! Disponible en mairie, il est également téléchargeable sur olivet.fr

| SOLIDARITÉ |



Associations : l'aide à l'adhésion

De nouvelles précisions sont apportées concernant l'aide à l'adhésion aux associations sportives et culturelles. Elle s'adresse aux enfants nés entre le 1^{er} janvier 2009 (et non 2011) et le 31 décembre 2014, pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 710 €. La date de dépôt des dossiers est prolongée jusqu'au 31 janvier 2021.

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES EN RÈGLE

Si vous avez pris l'habitude de vous déplacer en trottinette électrique, sachez que de nouvelles règles sont en vigueur. En effet, depuis le 1^{er} juillet 2020, les usagers de trottinettes électriques doivent disposer sur leur véhicule de nouveaux équipements devenus obligatoires : feux de position avant et arrière, système de freinage, avertisseur sonore, dispositifs

rétro-réfléchissants arrière et latéraux. Le port de vêtements réfléchissants de nuit ou de jour par visibilité insuffisante même en agglomération est aussi devenu obligatoire. Les utilisateurs doivent se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation ou bien s'équiper d'une trottinette électrique homologuée sous peine de recevoir une amende.



| CIRCULATION |

Rue Marcel Belot, sens unique pour tous !



En centre ville, dans la partie habituellement réservée au marché, il n'est pas rare de rencontrer des vélos pédalant à contresens, quel que soit le jour de la semaine, jour de marché ou non. Pourtant, la règle d'une circulation à sens unique s'impose à tous les usagers en voiture et en vélo. La circulation sur les trottoirs est également interdite. Le respect des consignes de circulation lors du marché ne déroge pas à la règle. Chaque vendredi de 13h à 20h30, tout au long de l'année, le marché est fermé à toute circulation. Seuls les cyclistes tenant leur vélo à la main sont autorisés à emprunter la rue. Le non respect de cette règle est sanctionnable d'une amende de 135 €. Pour la sécurisation de tous, des panneaux de signalisation seront prochainement installés.

Le Gouvernement a annoncé la réouverture des salles de spectacle et autres lieux culturels au 7 janvier 2021. Après l'annulation ou le report de plusieurs spectacles les semaines dernières, l'Alliage se prépare avec optimisme à la 2nde partie de la saison 2020-2021. Tour d'horizon de ce qui devrait vous attendre pour les prochaines semaines.



l'Alliage

Gageons que cela prêtera à sourire quand, dans quelques années, on se souviendra des débuts de l'Alliage ! Après une saison inaugurale annulée par un premier confinement, le début de la première saison a été chahuté par la seconde vague de l'épidémie de COVID-19. À la mairie d'Olivet, on se veut néanmoins optimiste sur la suite de la saison, et les équipes sont à pied d'œuvre et prêtes à réagir au fur et à mesure des annonces gouvernementales.

Après une inauguration assez confidentielle - Covid oblige - le 11 septembre dernier, l'Alliage a pu accueillir ses premiers artistes et montrer tout son potentiel en octobre avec la performance mémorable de Michaël Gregorio, la représentation théâtrale de *La machine de Turing* et avec de la danse contemporaine avec des artistes de la Compagnie Zahrbat et leur spectacle *Usure*. Un début prometteur, qui attend une suite, naturellement !

•••

LE SPECTACLE CONTINUE !

Cécile Adelle, maire-adjointe déléguée à la Culture, garde espoir : « *Nous avons bien conscience de la situation, mais nous voulons rester optimistes. Les équipes sont prêtes pour un redémarrage à tout moment, quelles que soient les conditions imposées par les circonstances sanitaires. Du côté de la mairie et de l'Alliage, la mobilisation est totale.* » Afin de répondre au mieux aux directives gouvernementales et garantir la sécurité des spectateurs, les équipes envisagent tous les scénarios. « *Notre objectif est de proposer des solutions adaptées, poursuit l'élue. Pour cela, nous avons par exemple choisi de modifier le principe d'ouverture des billetteries des spectacles, pour les ouvrir au fur et à mesure de l'avancée de la saison, environ quatre semaines avant la tenue de l'événement. Cela nous per-*



ny croit !

met d'être au plus près de la réalité du moment, et de proposer une organisation optimale.» Si tout va bien, alors la saison reprendra comme convenu le 16 janvier prochain avec le concert de musique classique du Quatuor Yako dont les places sont déjà en vente. *Chagrins d'école*, une pièce de théâtre seul-en-scène, prendra la suite le 12 février. Les réservations pour ce spectacle seront possibles à partir du 12 janvier.

Côté artistes, les spectacles se peaufinent. La preuve en est, avec la création locale et originale *De rocs et d'écume* autour des poèmes d'Eugène Guillevic, par la Cie Clin d'Œil, dont les répétitions vont bon train*. Olivet aura l'honneur d'accueillir la première représentation du spectacle le 18 mars. Les artistes seront d'ailleurs en résidence la semaine précédente à l'Alliage, pour ajuster les derniers détails. Soulignons qu'Aurélie Audax, la metteuse en scène du spectacle, a également animé

depuis la rentrée de septembre l'atelier Théâtre du collègue Charles Rivière, dont la production devrait être présentée en ouverture de soirée.

...

ARTISTES EN RÉSIDENCE

Même en l'absence de public, l'Alliage continue de fonctionner, en accueillant des artistes en résidence. L'Orchestre symphonique d'Orléans fait notamment partie des ensembles accueillis. Des projets de répétitions ouvertes aux écoles primaires - dans le respect des conditions sanitaires - sont d'ailleurs en cours de préparation.

L'Alliage, demeure, en attendant une réouverture qui ravira artistes, spectateurs et équipes techniques : « *Nous avons besoin de culture. Il est essentiel pour tous que la vie culturelle reprenne* », conclut Cécile Adelle.

”

Nous avons besoin de culture. Il est essentiel pour tous que la vie culturelle reprenne.



Chagrin d'école

Ces informations sont susceptibles d'être modifiées. La jauge de la salle et les horaires des spectacles seront adaptés aux conditions sanitaires au moment du spectacle.

Les ouvertures de billetterie se feront environ 4 semaines avant le spectacle. Rendez-vous sur le site lalliage.fr pour plus d'informations.



Le Prince masqué à l'école des Princesses

LE CALENDRIER ACTUALISÉ DE LA 2nde PARTIE DE SAISON

Des concerts reportés

SAMEDI 5 DÉCEMBRE REPORTÉ AU SAMEDI 24 JUILLET

La Jarry

Concert rock
Gratuit au Théâtre de verdure du parc du Poutyl

JEUDI 28 JANVIER REPORTÉ AU JEUDI 9 DÉCEMBRE

Arno + 1^{re} partie

Concert à l'Alliage en partenariat avec l'Astrolabe
> **Billetterie ouverte**



Billetterie sur lalliage.fr
Consultez lalliage.fr et les comptes [@lalliage.olivet](https://www.instagram.com/lalliage.olivet) sur Facebook et Instagram pour les dernières actus !

SAMEDI 16 JANVIER

Quatuor Yako

Musique classique
Venez vibrer sur des classiques sublimes par cet ensemble à cordes !
> **Billetterie ouverte**

VENDREDI 12 FÉVRIER

Chagrin d'école

Théâtre seul-en-scène
Installez-vous sur les bancs de l'école de Daniel Pennac, et assistez à un éloge de la transmission ludique et vivant.
> **Billetterie dès le 12 janvier**

DIMANCHE 14 MARS

Désordres

Danse classique transgressive
Plongez dans cette représentation de danse classique articulée autour d'une série de tableaux aux transformations inattendues.

JEUDI 18 MARS

De rocs et d'écume

Théâtre
Trois partenaires pour une aventure théâtrale autour

du poète Eugène Guillevic, à consommer sans modération !

SAMEDI 27 MARS

Le Grand dancing de l'Alliage

Soirée électro
Une salle / trois ambiances pour une soirée électro pop vintage à ne pas manquer !

MERCREDI 21 AVRIL

Le Prince masqué à l'école des Princesses

Opéra pour enfants
Découvrez cet opéra pour enfants, spectacle contemporain évoluant dans l'univers magique des princes et des princesses, des fantômes et des sorcières.

REPORT DU 16 DÉCEMBRE

MERCREDI 19 MAI

Les Habits neufs de l'Empereur

Théâtre d'ombres et de corps pour enfants
Laissez-vous émerveiller par ce ballet d'ombres et de couleurs, combinant jeux de lumière et

marionnettes, autour d'un conte malicieux d'Andersen...

VENDREDI 21 MAI

Les feux de l'amour et du hasard

Comédie presque classique
Une comédie ébouriffante et moderne qui fait basculer le marivaudage dans un soap à l'américaine !

VENDREDI 28 MAI

Carmen, le ballet

Danse classique et contemporaine
Une histoire passionnelle qui traduit la quête de la féminité, qui tantôt se perd, tantôt renaît, dans un ballet classique vibrant d'une modernité éblouissante.

VENDREDI 4 JUIN

Gangbé Brass Band & la Belle Image

Soirée festive
Dansez, vibrez aux sons du répertoire Brass de la Nouvelle Orléans et des musiques festives d'Amérique du Sud dans une soirée menée par deux fanfares !

Cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques, majoritaire et minoritaires. Chaque mois, l'ensemble des tendances a la possibilité de s'exprimer dans cette page.

GRUPE MAJORITAIRE

L'unanimité pour le nouveau règlement intérieur

Il y a, et c'est naturel, des divergences de point de vue qui s'expriment dans les séances du conseil municipal. C'est le reflet de la démocratie locale. Il y a aussi des sujets qui font consensus, et le règlement intérieur qui s'impose aux 35 élus d'Olivet n'est a priori pas celui auquel on penserait en premier. Et pourtant, il a bien été voté à l'unanimité le 16 novembre dernier, après un travail de réflexion effectué avec l'ensemble des sensibilités politiques. La rédaction co-construite du nouveau règlement, souhaitée par la majorité, avait pour objectif de renforcer le rôle des conseillers municipaux, d'améliorer leurs conditions de travail et surtout de favoriser l'expression de tous. Pierre angulaire de l'action publique, la

recherche de l'intérêt général a inspiré les échanges et fait émerger de nombreuses idées. Elles sont aujourd'hui traduites en avancées concrètes.

Le délai de remise des questions orales des conseillers municipaux a été raccourci, la possibilité d'ouvrir le débat suite à ces questions a été permise, les modalités de dépôt et de transmission des amendements ont été révisées. Les élus des Minorités ont désormais la possibilité de siéger dans les commissions de leur choix en fonction des ordres du jour.

Toutes ces nouveautés ont été saluées par les groupes minoritaires. Mais la disposition la plus attendue portait sur l'expression politique réservée à chacun dans le magazine. Cette même page où tous les groupes s'expriment chaque mois ! Dans un souci de justesse et

d'équilibre, le groupe majoritaire a proposé de réduire le volume de son expression, pour en faire bénéficier les trois autres groupes. Dès maintenant et pour les 5 prochaines années, ce sont les groupes minoritaires qui seront majoritaires dans cette page d'expression du Oh Olivet avec 60% de l'espace contre 40% pour Olivet 2020 !

Sur tous ces points, nous voyons un signe d'ouverture et de respect des idées de chacun qui guidera la conduite de ce mandat.

Bien évidemment, nous ne saurions conclure cette tribune sans espérer que les choses évoluent à l'échelle du monde à l'aube de cette nouvelle année. L'espoir d'une année plus juste, exempte de pandémie, plus fraternelle aussi. Nous vous présentons nos meilleurs vœux.

Le groupe majoritaire "Olivet 2020"

GROUPES MINORITAIRES

Nous souhaitons pour 2021 une vraie reprise des activités et de la vie publique, et un élan solidaire pour surmonter les graves problèmes sanitaires, sociaux et politiques de 2020 !

Le conseil de novembre a adopté un règlement intérieur précisant divers points de démocratie municipale. Notons plusieurs avancées : possibilité de débattre après question préalable posée par un conseiller, de proposer des amendements...

Cependant publier les comptes-rendus complets des conseils sur le site municipal reste impossible à Olivet, alors que c'est possible à Orléans ! Il faut demander en mairie... Et toute expression encadrée du public, lors de suspensions de séances, demeure exclue.

Aux groupes municipaux une seule page est laissée dans "OH" dont deux cinquièmes reviennent aux majoritaires et un cinquième à chaque groupe minoritaire... pourtant les

quatre groupes de 2008 comme les deux de 2014 disposaient chacun d'un espace égal ! Voilà, en 2020, les minoritaires "confinés" en 180 mots !

La démocratie municipale peut encore progresser ! En attendant, dès connaissance de l'ordre du jour des conseils (voir olivet-mag.fr), adressez vos questions et suggestions à jean-christophe.haglund@olivet.fr.

Chantal Blot, Jean-Christophe Haglund, Vivien Pelletier - Groupe Olivet Écologique & Solidaire

2021 : solidarité appliquée

Nos meilleurs vœux à tous en ces temps bien compliqués.

Nos vœux de bonne santé, avec un service public fort, doté de moyens permettant de prévenir, soigner, et assurer le suivi sanitaire de la population.

Nos vœux de vie décente. Tout le monde doit pouvoir subvenir à ses besoins élémentaires. Il faut augmenter les salaires, aides et pensions,

notamment pour les plus démunis.

Nos vœux de mise en place de solutions d'urgence pour les "déjà" précaires, qui s'enfoncent dans la pauvreté et qui peinent à se nourrir.

A l'exemple des boîtes à livres, installons dans les quartiers des kiosques alimentaires avec un réfrigérateur, où chacun pourra déposer de la nourriture, où ceux qui en manquent pourront venir la retirer anonymement.

Dans le programme d'AGPO, nous proposons l'installation d'une épicerie solidaire dans le bourg. Le moment est venu de la créer.

Au conseil municipal de décembre, nous avons proposé, sans être entendus, l'abondement conséquent du budget du Centre Communal d'Action Sociale pour répondre aux besoins sociaux.

Pour une ville plus solidaire en 2021 : rendez-vous sur agpo.over-blog.fr

Dominique Ragon Groupe À gauche pour Olivet

Il y a un an à la même période nous nous souhaitons une nouvelle année pleine de bonheur et de réussite alors que nous allons vivre l'année la plus difficile au niveau économique et social depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

En cette période de fêtes, nos pensées et notre soutien vont vers les familles touchées par ce fléau et vers le personnel soignant tou-

jours mobilisé à nos côtés et ce malgré des moyens souvent insuffisants.

Nous n'oublions pas les commerçants, restaurateurs, gens du spectacle, associations et autres professionnels impactés durement par ces différents confinements.

Cette période a révélé nos faiblesses mais aussi nos forces : nous avons ainsi réussi à nous réinventer, à faire émerger une nouvelle

conscience collective et un élan de solidarité sans précédent que nous devons à tout prix conserver.

Nous devons rester combatifs et unis afin que 2021 soit l'année d'un renouveau positif, nous ferons de notre mieux pour continuer à vous accompagner tout au long de cette année.

Du fond du cœur nous vous souhaitons une Bonne année à tous et à toutes.

G. de Sousa liste « Olivet près de vous »



OH

Sortir

JANVIER 2021

Manifestations à Olivet

| Mardi 5/01
> Samedi 27/02 |

i Concours d'écriture

La bibliothèque, en partenariat avec l'association Parole et Écrit, organise un concours de nouvelles en lien avec les dix mots de la Semaine de la langue française et de la Francophonie 2021 sur le thème "Pas d'air !".

Règlement sur bibliotheque.olivet.fr et sur place à la bibliothèque. Remise des textes avant le 27/02. Remise des prix et lecture des textes par les Comédiens d'Olivet en mars.

| Jeudi 7 |

i Parcours parental

Cycle de 8 rencontres (23/01, 4 et 17/02, 25/03, 15/04...) pour "communiquer avec la méthode ESPERE" animé par Claire Régner, conseillère conjugale, et proposé par l'École des Parents et des Éducateurs du Loiret. Sur inscription : contact@epe45.fr
Tarif : 70 €/cycle (100 €/les couples) + 12 € d'adhésion annuelle.

De 20h30 à 22h30.
Salle polyvalente du collège de l'Orbellière

| Vendredi 8 |

i Permanence Eau d'Olivet

Permanence téléphonique pour répondre aux questions sur le service de distribution de l'eau : 06 71 71 44 88.

De 13h30 à 17h30. Mairie

| Lun. 11/01
> Dim. 7/03 |

i Inscriptions scolaires

Pour les enfants nés en 2018 entrant en maternelle ou nouvellement arrivés sur la commune et qui effectueront leur rentrée à Olivet en septembre 2021. Inscription en ligne depuis l'espace citoyen sur olivet.fr (si votre enfant est inscrit en crèche il s'agit du même compte). Uniquement sur RDV en mairie pour les personnes ne disposant pas d'Internet au 02 38 69 83 12. Pièces obligatoires à fournir sur olivet.fr

Mairie, Service d'Accueil Relation Usagers (bât. E)

| Lundi 11 |

i Atelier d'écriture

Atelier de 2h proposé par Olivet Solidarité pour laisser libre cours à son imagination sur des thèmes variés proposés par l'animatrice et partager sa production entre participants.

Contact : j-a.beaumont@orange.fr

De 14h à 16h. Salle paroissiale Notre-Dame du Val

i Groupe de parole DYS

Pour les parents d'enfants DYS d'âge primaire diagnostiqués ou en cours de diagnostic (15/02, 15/03, 12/04, 17/05) animé par M. Fruchard, orthophoniste, et proposé par l'École des Parents et des Éducateurs du Loiret. Sur inscription : contact@epe45.fr - Tarifs : 25 €/cycle + 12 € d'adhésion annuelle.

De 20h30 à 22h30.
Salle polyvalente du collège de l'Orbellière

| Jeudi 14 |

i Permanence justice

Nommé par le Tribunal judiciaire d'Orléans, Michel Lemaire, conciliateur de justice, intervient gratuitement pour tenter de régler à l'amiable les différends qui lui sont exposés avec les parties concernées (obligatoire pour les litiges dont le montant demandé est inférieur à 5000 €), tous les 2^e jeudi du mois.

Uniquement sur rendez-vous (en précisant sommairement l'objet) à demander à michel.lemaire@conciliateurdejustice.fr

De 9h à 12h. Mairie

| Samedi 16 |

i Club lecture lycéens

Rencontre en visio du club lecture des lycéens sur le préquel *Hunger Games*, animé par P. Aveline de l'association des Amis de Volte Pages en partenariat avec l'École des Parents et des Éducateurs du Loiret. Gratuit, sur inscription :

contact@epe45.fr

De 11h à 12h30.

focus

Sam. 16

AU PETIT THÉÂTRE

Catch d'impro

par la Cie Grossomodo dans le cadre de la saison du petit théâtre du Poutyl.

Le Catch'Impro c'est un peu comme les matchs d'improvisation, les règles en moins et la folie en plus... Les comédiens n'ont AUCUNE idée de ce qu'ils vont jouer, l'animateur non plus d'ailleurs, c'est le public qui décide des thèmes des improvisations ! Venez ajouter votre grain de folie à celle des comédiens de Grossomodo et mettez-les au défi ! Entrée : 5 €. Résa indispensable sur grossomodo-impro.com et au théâtre avant chaque séance dans la limite des places disponibles.

À 20h30. Petit théâtre du Poutyl

| À partir du lundi 18 |

i Ateliers numériques

Cours de découverte des outils numériques, adaptés aux besoins des participants, animés par J. Le Moal, d'Objectif numérique, et proposé par l'École des Parents et des Éducateurs d'Olivet avec la participation de la CAF.

- Grand débutant sur smartphones ou tablettes (décrocher - raccrocher, icônes, sécurisation de l'appareil, contact, clavier...) : 18 et 25/01, 1^{er}, 8 et 15/02
- Débutant sur ordinateurs : (organisation des données, email, photos...) : 19 et 26/01, 9 et 16/02, 9/03.

Sur inscription à contact@epe45.fr.

Tarifs : 15 €/5 séances (gratuit pour les adhérents, demandeurs d'emplois et précaires). Matériel fourni.

De 10h à 11h30. EPE45, 8 rue Victor Manche

| Jeu. 21 > Dim. 24 |

i Exposition d'art

Œuvres des adhérents de l'association Decor Home.

De 14h30 à 18h30. Moulin de la Vapeur, espace Charles Pensée

| Lundi 25 |

i Atelier "rivalité frères-sœurs"

Cycle d'ateliers basé sur la méthode Faber et Mazlich animé par Bérengère Grockiego, psychopraticienne, et proposé par l'École des Parents et des Éducateurs d'Olivet.

Sur inscription : contact@epe45.fr

Tarifs : 70 €/8 rencontres (8/02, 8 et 22/03, 5/04 et 10/05).

De 20h30 à 22h30.
En visio-conférence.

| Jeudi 28 |

i Conférence sur l'éducation affective et sexuelle

Rencontre-échange animée par Laure De Pelichy, conseillère conjugale et familiale.

Gratuit, sur inscription sur epe45.fr

De 20h30 à 22h30.
Salle polyvalente du collège de l'Orbellière

| RETOUR SUR... |



Conseil municipal du 14 décembre à l'ordre du jour et approuvés :

L'attribution de 672 397 € de subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2021.

Le don de 30 000 € à la Ligue contre le cancer dans le cadre des Foulées Roses virtuelles d'octobre 2020.

Le budget 2021 s'établissant à 43,29 M€ dont 29,63 M€ en fonctionnement et 13,66 M€ en investissement.

L'adoption de la nouvelle grille tarifaire 2021 avec l'instauration du critère du quotient familial pour la restauration scolaire, le périscolaire et les accueils de loisirs.

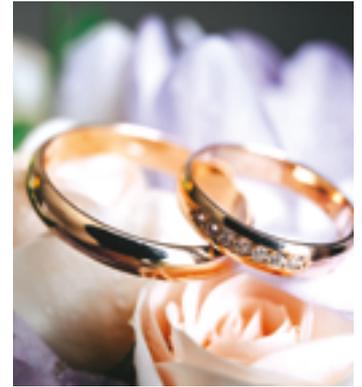
Le renouvellement de la convention pour 3 ans avec la commune de Saint-Hilaire pour la production et la vente de plantes produites par les serres municipales d'Olivet.

Prochain Conseil municipal : lundi 25 janvier 2021 à 18h30.
Lieu à déterminer en fonction des conditions sanitaires.

LE CARNET DE NOVEMBRE

Bienvenue aux bébés

- Gabriel WAHIT
- Léonie MILLIER BREBION
- Emma BOULIF
- Eden GOMES DE ALMEIDA
- Jules FRANCIA
- Gabriel DIBON
- Samuel VESLIN
- Indiana HUBERT
- Maëlie LEAUSTIC
- Eva CAPITAINE AUGUSTO
- Samuel FALGAS
- Maxence BLAIN



Félicitations aux mariés

- Esmeralda MICHEL et Raphaël WOJCIECHOWSKI
- Inès BELAAZIZ et Ismaël ACHCHAM

- Jean-Paul MORAT, 81 ans
- Paulette LANCELOT, 96 ans
- Michelle GAUTRONNEAU, 89 ans
- Michel BARDEICHE, 79 ans
- Yvelise PENNESTRI, 69 ans
- Marie LOUESSARD, 92 ans
- Jean RAYNAL, 89 ans
- Stéphane LESAUVAGE, 36 ans
- Joël RIFFAULT, 86 ans
- Mauricette POUILLLOT, 83 ans
- Paulette AUBERT, 89 ans
- Alain-Michel FAUCHEUX, 86 ans

Ils nous ont quittés

- Norbert CARRÉ, 56 ans
- Lucette BÉGON, 93 ans
- Bernard DREUX, 69 ans
- Pierre DEBRAY, 80 ans
- Daniel CHENET, 73 ans
- Renée FRANCHET, 95 ans

ES&D

ESSENTIEL & DOMICILE



34, place des anciens Combattants - Olivet



02 34 09 02 05



olivet@essentiel-domicile.fr

Avis Vérifiés

★★★★☆ 4,5/5



Qualité certifiée

50%
réduction d'impôt

www.essentiel-domicile.fr

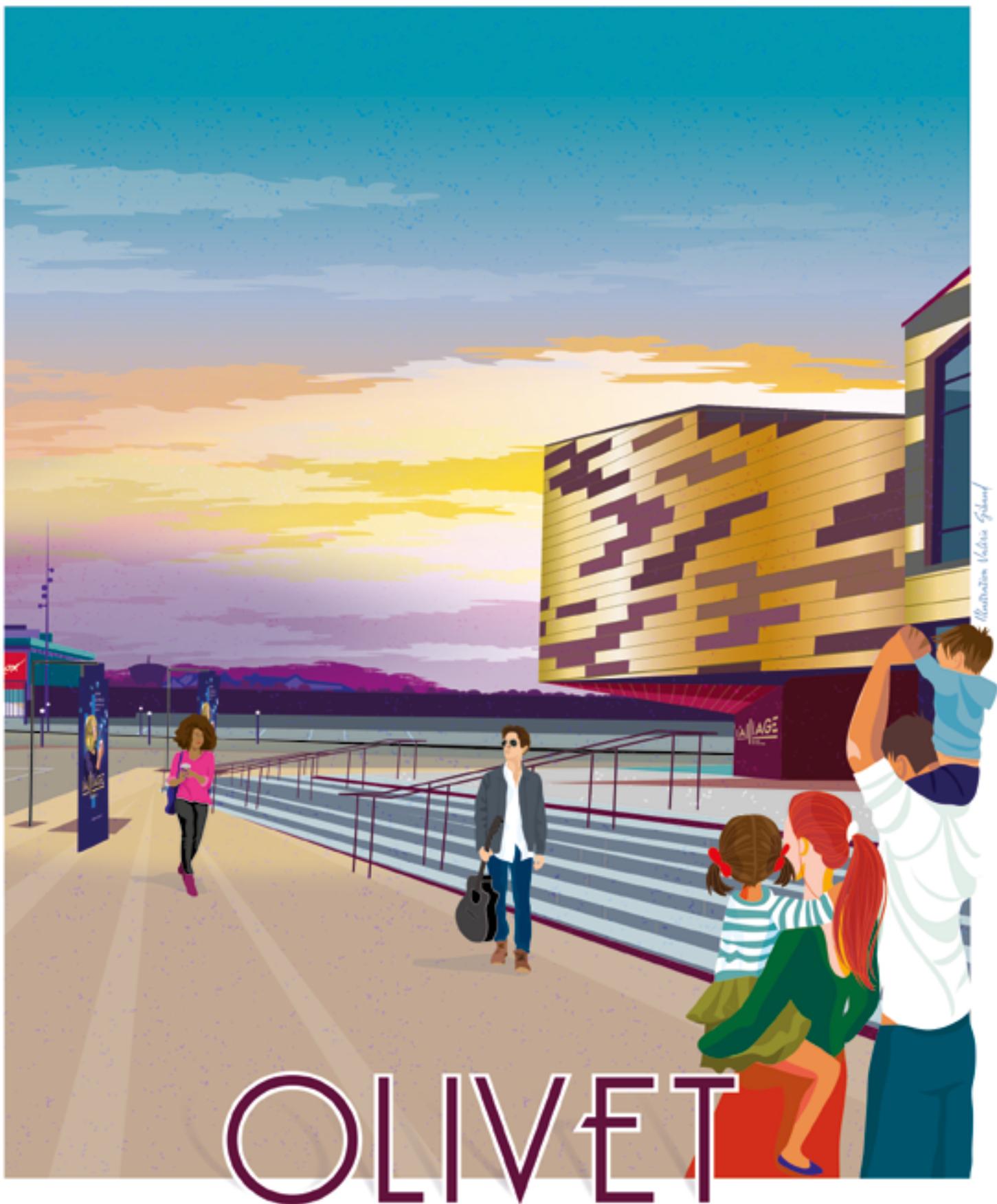


Illustration Valérie Gohard

OLIVET

Bonne année 2021!

